



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT GENERAL
POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE DE LILLE

**RECRUTEMENT PAR CONCOURS INTERNE
D'UN ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SPÉCIALITÉ HEBERGEMENT-RESTAURATION
POSTE DE CUISINIER**

Centre d'examen : LILLE (Lambersart)

Localisation du poste :

- 1 poste à la C.R.S. 21 de SAINT QUENTIN (Aisne)

Conditions requises des candidat(e)s :

- obligation de disponibilité personnelle et de mobilité professionnelle : les unités de C.R.S. sont susceptibles de se déplacer en mission hors casernement jusqu'à 180 jours par an, en métropole et en outre-mer ;
- nationalité française ou ressortissant des Etats membres de l'espace économique européen ;
- ouvert aux fonctionnaires ou agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1^{er} janvier 2013 au moins une année de service civil effectif.

Nature des épreuves :

La phase d'admissibilité se déroulera en octobre 2013.

Elle comprend une épreuve écrite (durée : 2 heures - coefficient 2 - notée de 0 à 20), qui consiste en la vérification des connaissances théoriques de base se rapportant au champ professionnel déterminé par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) « cuisine » au moyen de questionnaires, tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, à l'exclusion de toute épreuves rédactionnelle. Le jury établira, une liste d'admissibilité par ordre alphabétique.

La phase d'admission se déroulera fin octobre 2013.

Elle comporte deux épreuves :

1/ Une épreuve pratique (coefficient 3) (notée de 0 à 20) qui consiste en la vérification, au moyen de l'accomplissement en situation réelle de tâches se rapportant à la spécialité, de la maîtrise des techniques, instruments et méthodes que l'exercice de cette spécialité implique ainsi que les conditions d'hygiène et de sécurité qui les entourent.

La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de la spécialité. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures.

2/ Une épreuve orale d'entretien (durée : 20 minutes – coefficient 2 – note de 0 à 20) qui consiste, à partir de la description de situations de travail, à présenter l'organisation du travail d'une équipe dans ses aspects techniques, d'hygiène, de sécurité et de prévention ou à résoudre des problèmes concrets tels qu'ils peuvent surgir au sein d'une équipe. Cette épreuve vise, le cas échéant, à apprécier l'aptitude des candidats à la conduite d'une équipe.

Dossier de candidature :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae détaillé, indiquant notamment le niveau d'études ainsi que le cas échéant le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- photocopie du ou des diplôme(s) professionnels ;
- certificats de travail (éventuellement).

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS (secrétariat général pour l'administration de la police, bureau du recrutement, BP 2012, 59012 LILLE cédex) : le **9 SEPTEMBRE 2013** (cachet de la Poste faisant foi).

Pour tout renseignement, appeler le 03.20.62.48.80 (heures de bureau).